



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123- ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Toute demande devra impérativement être déposée auprès des services de la mairie au moins 15 jours ouvrés avant la date souhaitée d'intervention

Demande à envoyer à : service-urbanisme@ville-montluel.fr

Le demandeur : Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse : Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Si le bénéficiaire est différent du demandeur :

Nom : Prénom :

Adresse : Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal : Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande :

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse : Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal : Localité : Pays :

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux :

Pose de compteur/branchement aux réseaux (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
A l'alignement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
En retrait d'alignement mètres mètres mètres

Dépôt ou Stationnement (2) Saillie ou Surplomb (2) Aménagement d'accès (2) Ouvrages divers (1)

Station-service Renouvellement Création

Autres

Date prévue de début d'application : Durée d'application (en jours calendaires) :

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers

(2) Compléter le cadre correspondant

En signant ce formulaire vous acceptez que la Commune de Montluel conserve les données personnelles présentes sur ce dernier afin de valider votre réservation de véhicule, elles seront destinées au service urbanisme et conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation de traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez consulter le délégué à la protection des données (DPO) de la ville dpo@ville-montluel.fr. Si vous estimez, après nous avoir consultés, que vos droits "informatiques et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Dépôt ou stationnement (2)Demande initiale Prolongation Référence du permis du stationnement :

Nature du dépôt ou Stationnement

Matériaux Benne Grue Elagage

Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service

Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie mètres de la saillie : mètres

Des trottoirs mètres Hauteur sous saillie : mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètres Longueur : mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée : mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé : Largeur de l'aménagement : mètres

Ouvrages divers (1)Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux

Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale mètres mètres
Tranchée transversale mètres mètres
Fonçage mètres mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Equipements de la route

Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande :

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux

1. Pour tout demande :

Plan de situation 1/10000 ou 1/20000^{ème} Plan de localisation précis 1/10000 ou 1/20000^{ème} (3) Photos

2. Pièces complémentaires par nature de demande :

Clôtures/portails/plantations/dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahier des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

Station-service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Le :

Nom : Prénom : Qualité :

(3) Extrait cadastral ou équivalent

En signant ce formulaire vous acceptez que la Commune de Montluel conserve les données personnelles présentes sur ce dernier afin de valider votre réservation de véhicule, elles seront destinées au service urbanisme et conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation de traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez consulter le délégué à la protection des données (DPO) de la ville dpo@ville-montluel.fr. Si vous estimez, après nous avoir consultés, que vos droits "informatiques et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.